



PAR COURRIEL

Québec, le 16 février 2026



**Objet : Réponse - Demande d'accès à des documents**

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 15 janvier 2026 dont nous reprenons ci-après le libellé :

*L'ensemble des courriels, mémos, directives, notes ou toute autre forme de correspondance ou de documents échangés à l'interne ou avec d'autres organismes ou établissements (ministère de la Santé et des Services sociaux, établissements de Santé Québec – anciens CISSS et CIUSSS, ou autres) par la responsable de l'accès de Santé Québec ou par tout autre responsable, dirigeant ou employé de Santé Québec au sujet des demandes d'accès à l'information suivantes, que j'ai faites auprès de Santé Québec :*

- *La demande 25-SQ-0001-255-01;*
- *La demande 25-SQ-0001-255-02;*
- *La demande 25-SQ-0001-359-01.*

Aux termes de nos vérifications, nous avons repéré 23 documents pouvant répondre à votre demande. Voici un tableau résumant les décisions prises relativement à ces documents. Veuillez consulter les sections correspondantes pour obtenir les explications.

Entièrement accessibles	Partiellement accessibles	Entièrement refusés	Total
3	9	11	<b>23</b>

**Documents entièrement accessibles**

En premier lieu, 3 documents vous sont entièrement accessibles et se retrouvent en pièces jointes.

### **Documents partiellement accessibles**

L'accès à 9 documents vous est partiellement accordé et ces documents se retrouvent également en pièces jointes. En effet, pour ces documents, certains passages ont été caviardés, car ils contiennent des renseignements qui sont protégés pour l'un ou l'autre des motifs suivants de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la « Loi »:

- Il s'agit d'une opinion juridique portant sur l'application du droit à un cas particulier, tel que visé par l'article 31 de la Loi. Ces passages sont également protégés par le secret professionnel de l'avocat, consacré à l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (RLRQ, c. C-12);
- Il s'agit d'avis ou de recommandations faits depuis moins de 10 ans par des membres du personnel de Santé Québec dans l'exercice de leurs fonctions, tels que visés par l'article 37 de la Loi.

### **Documents entièrement refusés**

L'accès à un document vous est refusé, car il est constitué uniquement de renseignements visés par les restrictions ci-haut mentionnées.

Enfin, 10 documents s'assimilent à une ébauche, un brouillon ou un autre document de même nature, lesquels ne sont pas assujettis à la Loi, le tout conformément à son article 9.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer nos cordiales salutations.



Me Anne de Ravinel, responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

N/Réf. : 26-SQ-0001-26-01

p.j    Avis de recours  
         Dispositions législatives citées  
         Documents (12)

## AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

### Révision

#### a) **Pouvoir**

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### **QUÉBEC**

Commission d'accès à l'information  
525, boul. René-Lévesque Est, bur. 2.36  
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741  
Télec : (418) 529-3102

#### **MONTRÉAL**

Commission d'accès à l'information  
2045, rue Stanley, bur. 900  
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196  
Télec : (514) 844-6170

#### b) **Motifs**

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) **Délais**

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135). La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

## APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

#### a) **Pouvoir**

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

#### b) **Délais**

L'article 149 prévoit que l'avis de l'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

#### c) **Procédure**

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

### Dispositions législatives pertinentes

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1)

#### 9. (...)

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

31. Un organisme public peut refuser de communiquer une opinion juridique portant sur l'application du droit à un cas particulier ou sur la constitutionnalité ou la validité d'un texte législatif ou réglementaire, d'une version préliminaire ou d'un projet de texte législatif ou réglementaire.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

*Charte des droits et libertés de la personne* (RLRQ c C-12)

9. Chacun a droit au respect du secret professionnel.

Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Le tribunal doit, d'office, assurer le respect du secret professionnel



**De :** [VPOC Santé Québec](#)  
**À :** [VP Finances Santé Québec](#); [SanteQc - Acces Documents](#)  
**Cc :** [Annie Dufresne](#); [Mélanie Charbonneau](#)  
**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255  
**Date :** 8 octobre 2025 14:58:49  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)

---

Bonjour,

Les réponses de la VPF nous semblent parfaitement conformes donc pas d'ajout à apporter du côté de la VPOC.

Cordialement,



## Caroline Ouellet

**Conseillère-cadre**  
**Bureau de la Vice-présidence Opérations-  
coordination**  
**santé et services sociaux**

930, chemin Ste-Foy  
Québec (Québec) G1S 2L4

[caroline.ouellet@sante.quebec](mailto:caroline.ouellet@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** VP Finances Santé Québec <vpf@sante.quebec>  
**Envoyé :** 6 octobre 2025 11:26  
**À :** SanteQc - Acces Documents <acces.documents@sante.quebec>; VP Finances Santé Québec <vpf@sante.quebec>; VPOC Santé Québec <vpoc@sante.quebec>  
**Cc :** Annie Dufresne <annie.dufresne@sante.quebec>; Mélanie Charbonneau <melanie.charbonneau@sante.quebec>; Lucilia de Oliveira Morais <lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec>  
**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,  
J'espère que tu vas bien.

Voici les commentaires (en **rouge**) de la VPF qui explique pourquoi nous ne pourrions pas répondre à la demande d'accès ci-dessous.

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

*J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024**) et l'année 2024-2025 (**données disponibles seulement en janvier 2026**) et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :*

- *le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)*
- *les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)*
- *le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***

*Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et sous-traitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :*

- *si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées; **Non, nous n'avons pas accès aux***

**coûts réels des CMS, seulement le prix facturé**

- si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ; **N/A**
- si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités. **Non, les CMS reçoivent un montant basé sur le prix de leur contrat issu des soumissions d'appel d'offres.**

Enfin, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**

En espérant le tout aidant.

Merci et bonne journée!



**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 30 septembre 2025 10:47

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; VPOC Santé Québec <[vpoc@sante.quebec](mailto:vpoc@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Mélanie Charbonneau <[melanie.charbonneau@sante.quebec](mailto:melanie.charbonneau@sante.quebec)>; Lucilia de Oliveira Morais <[lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec](mailto:lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec)>

**Objet :** Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour,

Nous avons reçu une demande d'accès nécessitant votre collaboration. Nous vous invitons à la consulter et à nous confirmer, dans un premier temps, que la réponse à cette demande relève bel et bien de votre direction. Si elle relève de votre équipe, vous êtes invités à la traiter conformément aux instructions reproduites ici-bas.

**Demande d'accès**

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

*J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025 et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :*

- le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité;*
- les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ;*
- les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ;*
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé;*
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ;*
- pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels;*
- pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.*

*Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et soustraitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :*

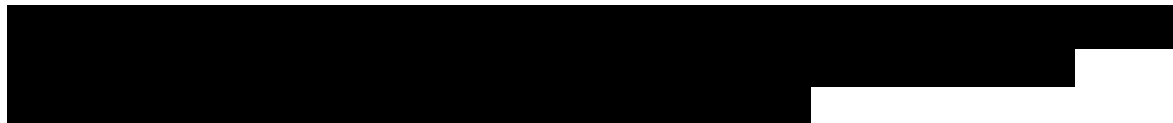
- si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées;*
- si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ;*
- si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités.*

*Enfin, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.*

### **Instructions**

Afin de nous permettre de répondre à la demande dans les délais légaux stricts auxquels nous sommes assujettis, nous vous prions de nous transmettre les documents visés par la demande, ainsi que leurs annexes ou pièces jointes, **au plus tard le 10 octobre 2025.** Si pour quelque raison il ne vous semble pas réaliste de

respecter cet échéancier, nous vous invitons à nous en faire part rapidement.



Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que le processus de demande d'accès est un processus confidentiel. Nous comptons donc sur votre discrétion dans le traitement de celle-ci.

N'hésitez pas à me contacter directement si vous avez besoin de précisions.

Vous remerciant à l'avance pour votre collaboration,

Santé Québec



## Me Lori-Yan Charbonneau

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051

Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



**De :** [SanteQc - Acces Documents](#)  
**À :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**Cc :** [Annie Dufresne](#)  
**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255  
**Date :** 20 octobre 2025 14:03:00  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)  
[Outlook-nif0s1no.png](#)

---

Bonjour Marie-Julie,

Je prends note pour le FAP mais tel que discuté, est-ce que nous détenons de l'information pour le financement à l'activité ?

Merci!

Santé Québec



## Lori-Yan Charbonneau

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



---

**De :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Envoyé :** lundi 6 octobre 2025 11:26

**À :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>; VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; VPOC Santé Québec <[vpoc@sante.quebec](mailto:vpoc@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Mélanie Charbonneau <[melanie.charbonneau@sante.quebec](mailto:melanie.charbonneau@sante.quebec)>; Lucilia de Oliveira Morais <[lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec](mailto:lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,

J'espère que tu vas bien.

Voici les commentaires (en **rouge**) de la VPF qui explique pourquoi nous ne pourrions pas répondre à la demande d'accès ci-dessous.

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

*J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024**) et l'année 2024-2025 (**données disponibles seulement en janvier 2026**) et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :*

- *le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)*
- *les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)*
- *le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***
- *pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***

*Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et sous-traitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :*

- *si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées; **Non, nous n'avons pas accès aux coûts réels des CMS, seulement le prix facturé***
- *si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ; **N/A***
- *si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités. **Non, les CMS reçoivent un montant basé sur le prix de leur contrat issu des soumissions d'appel d'offres.***

*Enfin, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP***

En espérant le tout aidant.

Merci et bonne journée!



**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <acces.documents@sante.quebec>

**Envoyé :** 30 septembre 2025 10:47

**À :** VP Finances Santé Québec <vpf@sante.quebec>; VPOC Santé Québec <vpoc@sante.quebec>

**Cc :** Annie Dufresne <annie.dufresne@sante.quebec>; Mélanie Charbonneau <melanie.charbonneau@sante.quebec>; Lucilia de Oliveira Morais <lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec>

**Objet :** Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour,

Nous avons reçu une demande d'accès nécessitant votre collaboration. Nous vous invitons à la consulter et à nous confirmer, dans un premier temps, que la réponse à cette demande relève bel et bien de votre direction. Si elle relève de votre équipe, vous êtes invités à la traiter conformément aux instructions reproduites ici-bas.

**Demande d'accès**

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

*J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025 et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :*

- *le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité;*
- *les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ;*

- les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ;
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé;
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ;
- pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels;
- pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.

Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et soustraitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :

- si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées;
- si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ;
- si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités.

Finalement, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.

## **Instructions**

Afin de nous permettre de répondre à la demande dans les délais légaux stricts auxquels nous sommes assujettis, nous vous prions de nous transmettre les documents visés par la demande, ainsi que leurs annexes ou pièces jointes, **au plus tard le 10 octobre 2025**. Si pour quelconque raison il ne vous semble pas réaliste de respecter cet échéancier, nous vous invitons à nous en faire part rapidement.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que le processus de demande d'accès est un processus confidentiel. Nous comptons donc sur votre discrétion dans le traitement de celle-ci.

N'hésitez pas à me contacter directement si vous avez besoin de précisions.

Vous remerciant à l'avance pour votre collaboration,

Santé Québec



## Me Lori-Yan Charbonneau

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051

Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

Devez-vous  
vraiment imprimer ce courriel? 

**De :** [Nicolas Robert](#)  
**À :** [VP Finances Santé Québec](#); [SanteQc - Acces Documents](#)  
**Cc :** [Lori-Yan Charbonneau](#)  
**Objet :** Re: POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025  
**Date :** 22 octobre 2025 14:55:04  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)

---

Bonjour,

[REDACTED]

Merci  
Nicolas

---

**De :** VP Finances Santé Québec <vpf@sante.quebec>  
**Envoyé :** 22 octobre 2025 13:19  
**À :** Nicolas Robert <nicolas.robert@sante.quebec>; VP Finances Santé Québec <vpf@sante.quebec>; SanteQc - Acces Documents <acces.documents@sante.quebec>  
**Cc :** Lori-Yan Charbonneau <lori-yan.charbonneau@sante.quebec>  
**Objet :** RE: POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025

Bonjour Nicolas,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Merci bcp,



**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** Nicolas Robert <nicolas.robert@sante.quebec>

**Envoyé :** 22 octobre 2025 08:00

**À :** VP Finances Santé Québec <vpf@sante.quebec>; SanteQc - Acces Documents <acces.documents@sante.quebec>

**Objet :** TR : POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025

Bonjour,

Voir demande ci-bas reçue par nos collègue du CIUSSS Centre-Sud. [REDACTED]

Merci et bonne journée

Nicolas

Santé Québec



**Nicolas Robert, CPA**

**Directeur général**  
**Direction de l'allocation et de la performance**  
**financière (CPSS, FAP)**

2021 avenue Union,  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[nicolas.robert@sante.quebec](mailto:nicolas.robert@sante.quebec)

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie

---

**De :** Catherine Gaudet (CCSMTL) <[catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 21 octobre 2025 16:24

**À :** Nicolas Robert <[nicolas.robert@sante.quebec](mailto:nicolas.robert@sante.quebec)>

**Objet :** TR : POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025

Bonjour Nicolas,

Nous avons reçu cette demande d'accès à l'information.

On serait quelques établissements à l'avoir reçu... Est-ce qu'on doit les référer à SQ?

Merci!

Catherine Gaudet  
Directrice des ressources financières

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal  
Direction des finances  
1560 Sherbrooke Est  
Pavillon J-A DeSève  
Montréal, Qc, H2L 4M1

(514) 608-3361  
[catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

---

**De :** 06 CCSMTL Accès aux documents <[accesauxdocuments.CCSMTL@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accesauxdocuments.CCSMTL@ssss.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 21 octobre 2025 10:16

**À :** Catherine Gaudet (CCSMTL) <[catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)>

**Objet :** POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025

**Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Ile-de-Montréal**

**Québec** 

Bonjour,

Nous avons reçu une nouvelle demande d'accès aux documents.

Le demandeur désire :

[pour l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025 et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs \(financement à l'activité ou financement axé sur les patients\) :](#)

- le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) à votre établissement pour cette intervention ou activité;
- les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité pour votre établissement;
- les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.
- Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et sous-traitées par votre établissement à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés à votre établissement pour la réalisation de ces interventions ou activités.
- L'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour calculer les coûts de revient ou coûts directs bruts des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.

Nous aimerions obtenir les données pour le **31 octobre 2025**.

Dans l'attente de votre retour, nous vous souhaitons une excellente journée.

Très cordialement,

Felicia Zaharia pour:

Sonia Blanchet

Prière de répondre en utilisant la boîte générique : [accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

**Bureau de l'accès aux documents administratifs et dossiers RI-RTF**

Service des affaires corporatives

**Direction des communications et des affaires juridiques**

**CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**

155, boul. Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2T 1H4

Code courrier 74

Téléphone : 514-413-8777 poste 207722

Télec. : 514 385-7808

Courriel : [accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

**De :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**À :** [SanteQc - Acces Documents](#); [Lori-Yan Charbonneau](#)  
**Cc :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**Objet :** RE: POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025  
**Date :** 22 octobre 2025 15:40:50  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)

---

Bonjour Lori-Yan,

Comme discuté, voici mes notes de rencontres ci-bas en **jaune**.

Merci et bonne journée!



**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** Nicolas Robert <[nicolas.robert@sante.quebec](mailto:nicolas.robert@sante.quebec)>

**Envoyé :** 22 octobre 2025 08:00

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; SanteQc - Acces Documents  
<[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Objet :** TR : POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025

Bonjour,

Voir demande ci-bas reçue par nos collègue du CIUSSS Centre-Sud. 





Merci et bonne journée

Nicolas

Santé Québec



## Nicolas Robert, CPA

---

**Directeur général**  
**Direction de l'allocation et de la performance**  
**financière (CPSS, FAP)**

2021 avenue Union,  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[nicolas.robert@sante.quebec](mailto:nicolas.robert@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie

---

**De :** Catherine Gaudet (CCSMTL) <[catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 21 octobre 2025 16:24

**À :** Nicolas Robert <[nicolas.robert@sante.quebec](mailto:nicolas.robert@sante.quebec)>

**Objet :** TR : POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025

Bonjour Nicolas,

Nous avons reçu cette demande d'accès à l'information.

On serait quelques établissements à l'avoir reçu... Est-ce qu'on doit les référer à SQ?

Merci!

Catherine Gaudet

Directrice des ressources financières

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal

Direction des finances

1560 Sherbrooke Est

Pavillon J-A DeSève

Montréal, Qc, H2L 4M1

(514) 608-3361

[catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

---

**De :** 06 CCSMTL Accès aux documents <[accesauxdocuments.CCSMTL@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accesauxdocuments.CCSMTL@ssss.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 21 octobre 2025 10:16

**À :** Catherine Gaudet (CCSMTL) <[catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:catherine.gaudet.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)>

**Objet :** POUR SUIVI : Demande d'accès aux documents 2025.152-1684 / Échéance 31 octobre 2025

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'île-de-Montréal

Québec 

Bonjour,

Nous avons reçu une nouvelle demande d'accès aux documents.

Le demandeur désire :

pour l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025 et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :

- le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) à votre établissement pour cette intervention ou activité; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité pour votre établissement; **Ok pour répondre pour 23-24 en établissements**  
**Pour 24-25 : données disponibles seulement en janvier 2026**

- les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **On ne connaît pas le profit ou manque à gagner d'avance, les interventions sont conformes au processus d'appels d'offres, donc plus bas soumissionnaire (prix facturé).**
- Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et sous-traitées par votre établissement à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés à votre établissement pour la réalisation de ces interventions ou activités. **Non, les CMS reçoivent un montant basé sur le prix de leur contrat issu des soumissions d'appel d'offres.**
- L'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour calculer les coûts de revient ou coûts directs bruts des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**

Nous aimerions obtenir les données pour le **31 octobre 2025**.

Dans l'attente de votre retour, nous vous souhaitons une excellente journée.

Très cordialement,

Felicia Zaharia pour:

Sonia Blanchet

Prière de répondre en utilisant la boîte générique : [accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

**Bureau de l'accès aux documents administratifs et dossiers RI-RTF**

Service des affaires corporatives

**Direction des communications et des affaires juridiques**

**CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**

155, boul. Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2T 1H4

Code courrier 74

Téléphone : 514-413-8777 poste 207722

Télec. : 514 385-7808

Courriel : [accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:accesauxdocuments.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

**De :** [SanteQc - Acces Documents](#)  
**À :** [01 CISSSBSL Acces a l'information](#); [02 CIUSSS Siège social Affaires juridiques](#); [03 CHU Acces information](#); [03 CIUSSSCN Demandes accès Documents](#); [04 Demandes Accès Information \(MCQ\)](#); [05 CIUSSSE-CHUS Services juridiques](#); [06 CCSMTL Accès aux documents](#); [06 CEMTL Accès Documents](#); [06 CHUM Accès aux documents](#); [07 Demandes Accès Information](#); [08 CISSSAT Demandes d'accès à l'information](#); [10 Info \(CRSSSB\)](#); [12 CISSS-CA Affaires Juridiques](#); [13 CISSS LAV Affaires juridiques secteur santé](#); [15 CISSS LAU Affaires juridiques - Accès à l'information](#); [16 CISSS Montérégie-Centre Accès information](#); [16 CISSS Monteregie-Quest Accès à l'information \(CISSSMO16\)](#); [16 CISSSME Accès information](#); [Accès à l'information \(PINEL\)](#); [Accès Info \(09 CISSS\)](#); [Accès Information \(CUSM\)](#); [Accès Information \(HSJ\)](#); [Accès Information CISSS des îles](#); [Alexandra De Roy \(CHUM\)](#); [Chantal Robert \(ICM\)](#); [contentieux \(COMTL\)](#); [Demande d'accès à l'information \(CISSSGASPESIE\)](#); [Elizabeth Keskinbicak \(PINEL\)](#); [Gary Stoopler \(CCOMTL\)](#); [Isabelle Rivard \(IUCPO\)](#); [Jean-Philippe Gauthier \(CISSSLAN\)](#); [Pascal Coulombe \(CIUSSS NIM\)](#); [CIUSSS NIM Affaires juridiques](#); [14 CISSS LAN Contentieux](#); [Marie-Andrée Bolduc \(CISSSLAN\)](#); [Myriam Morin \(IUCPO-DSP\)](#)

**Objet :** Demande d'accès reçus par tous - 25-SQ-0001-255  
**Date :** 24 octobre 2025 10:05:48  
**Pièces jointes :** [Outlook-vsui4rqm.png](#)  
**Importance :** Haute

---

Bonjour,

La présente concerne la demande d'accès formulée par madame Anne Plourde relativement au financement à l'activité et axé sur le patient.

Après vérifications, nous souhaitons vous informer que le traitement de cette demande sera assuré par le siège social, de manière centralisée. Nous vous invitons à en informer la demanderesse.

Je demeure disponible en cas de questionnements.

Cordialement,

Santé Québec



**Lori-Yan Charbonneau**

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



**De :** [Bruno Desjardins](#)  
**À :** [VP Finances Santé Québec](#); [SanteQc - Acces Documents](#); [Relations Médias Santé Québec](#)  
**Cc :** [Yann Langlais-Plante](#)  
**Objet :** RE: Pour observation - demande d'accès - 25-SQ-0001-255  
**Date :** 28 octobre 2025 10:26:18  
**Pièces jointes :** [image003.png](#)  
[image004.png](#)  
[image005.png](#)

---

Bonjour,

C'est également ok de notre côté.

Au plaisir,

**Santé  
Québec**

**Bruno Desjardins**

Adjoint au Directeur des relations médias, affaires  
publiques et relations gouvernementales

2021, avenue Union  
Montréal (Québec) H3A 2S9

(819) 790-8228  
[bruno.desjardins@sante.quebec](mailto:bruno.desjardins@sante.quebec)  
[sante.quebec](http://sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Envoyé :** 27 octobre 2025 15:07

**À :** [SanteQc - Acces Documents](#) <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>; [VP Finances Santé Québec](#) <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; [Relations Médias Santé Québec](#) <[relations.medias@sante.quebec](mailto:relations.medias@sante.quebec)>

**Cc :** [Yann Langlais-Plante](#) <[yann.langlais-plante@sante.quebec](mailto:yann.langlais-plante@sante.quebec)>; [Bruno Desjardins](#) <[bruno.desjardins@sante.quebec](mailto:bruno.desjardins@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Pour observation - demande d'accès - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,

Le tout me convient.

Merci!

Marie-Julie pour

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Accés Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 27 octobre 2025 10:34

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; Relations Médias Santé Québec <[relations.medias@sante.quebec](mailto:relations.medias@sante.quebec)>

**Cc :** Yann Langlais-Plante <[yann.langlais-plant@santhe.quebec](mailto:yann.langlais-plant@santhe.quebec)>; Bruno Desjardins <[bruno.desjardins@sante.quebec](mailto:bruno.desjardins@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Pour observation - demande d'accès - 25-SQ-0001-255

**Importance :** Haute

Bonjour,

Nous vous prions de trouver ci-joint notre projet de réponse modifié à l'égard de la demande d'accès citée en objet. Nous apprécierions si vous pouviez la revoir et nous soumettre vos commentaires **au plus tard ce jour à 15h00. Désolé pour ce court délai.**

Bien cordialement,



---

**Lori-Yan Charbonneau**

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Envoyé :** lundi 20 octobre 2025 15:43

**À :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>; Relations Médias Santé Québec <[relations.medias@sante.quebec](mailto:relations.medias@sante.quebec)>; VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Yann Langlais-Plante <[yann.langlais-plante@sante.quebec](mailto:yann.langlais-plante@sante.quebec)>; Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Pour observation - demande d'accès - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,

Ça me va. Merci!

Merci et bonne journée!

**Santé  
Québec**

**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 20 octobre 2025 14:47

**À :** Relations Médias Santé Québec <[relations.medias@sante.quebec](mailto:relations.medias@sante.quebec)>; VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Yann Langlais-Plante <[yann.langlais-plante@sante.quebec](mailto:yann.langlais-plante@sante.quebec)>; Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>

**Objet :** Pour observation - demande d'accès - 25-SQ-0001-255

Bonjour,

Nous vous prions de trouver ci-joint notre projet de réponse à l'égard de la demande d'accès citée en objet. Nous apprécierions si vous pouviez la revoir et nous soumettre vos commentaires **au plus tard le 22 septembre à 16h00.**

Bien cordialement,

Santé Québec



## Lori-Yan Charbonneau

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051

Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

Devez-vous  
vraiment imprimer ce courriel? 

**De :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**À :** [SanteQc - Acces Documents](#); [VP Finances Santé Québec](#)  
**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255  
**Date :** 20 novembre 2025 09:23:51  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image003.png](#)  
[image004.png](#)

---

Bonjour Lori-Yan,

Très belle réponse – claire et précise. Le tout me convient

Merci et bonne journée!



**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre – Transformation  
numérique & amélioration continue  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 20 novembre 2025 09:15

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour,

En réponse à la demande de précision de la demanderesse, vous trouverez ci-joint un nouveau projet de réponse. Nous vous prions de bien vouloir nous confirmer s'il reflète correctement la situation concernant les tarifs et, par conséquent, s'il est conforme.

Je demeure disponible en cas de questionnements.

Cordialement,



**Lori-Yan Charbonneau**

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051

Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



---

**De :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Envoyé :** mardi 4 novembre 2025 16:15

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,

Tu trouveras ci-joint les commentaires de Nicolas.

Les 2 premiers points traitent d'articles du MSSS et non SQ.

Le 3<sup>e</sup> point parle davantage de comment le budget est réparti, et non du FAP.

Merci et bonne journée!

**Santé  
Québec**

**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Envoyé :** 3 novembre 2025 15:56

**À :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Cc :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,

Je me renseigne – je te reviens.

Merci et bonne journée!

**Santé  
Québec**

**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 31 octobre 2025 11:44

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Allo Marie-Julie,

La présente est un suivi de la demande d'accès en titre. Suivant la transmission de la réponse, la demanderesse nous revient avec les questionnements suivants:

*Dans votre réponse, vous dites ne pas pouvoir répondre à ma demande puisque "aucun tarif n'est en vigueur, que ce soit pour le financement à l'activité ou le financement axé sur le patient." Or, les sources d'information présentées dans les points ci-dessous indiquent plutôt que des tarifs sont actuellement en vigueur dans le réseau:*

- *Dans une [chronique de Francis Vailles](#) parue en mai 2022 et basée sur des informations fournies par le MSSS, il était affirmé que "Dans quelques mois, le gouvernement financera chacune des interventions chirurgicales des hôpitaux selon un tarif, et non plus sur la base de leur enveloppe globale de l'année précédente majorée de l'inflation." Cette chronique précise quels sont les tarifs prévus par le MSSS pour différentes activités, telles que la chirurgie de la cataracte (882\$), l'ablation de la vésicule biliaire (1480\$) et la décompression du tunnel carpien (525\$). Elle précise également les coûts de revient moyens des hôpitaux pour ces mêmes activités. La chronique précise aussi que les coûts de revient sont connus "pour chacune des interventions médicales dans chacun des 81 centres hospitaliers du Québec."*
- *Dans une [fiche technique sur le financement axé sur le patient publiée par le MSSS](#) et datée du 2 juin 2023, le MSSS explique que dans le cadre du financement axé sur le patient, "des tarifs FAP sont élaborés pour l'ensemble*

des activités qui sont couvertes par ce nouveau mode de financement", que ces tarifs sont basés entre autres sur "les coûts par parcours de soins et services" des établissements et que "de façon générale, le financement octroyé correspond à la moyenne pour les trajectoires de soins et services visés." Le MSSS précise que ce mode de financement a été introduit dès 2016-2017 dans certains secteurs d'activité et que la proportion du financement du réseau qui sera attribué par l'entremise du FAP sera de 25% en 2023, de 50% en 2024 et de 60% en 2025.

- Dans [une autre chronique de Francis Vailles](#) parue en mai dernier (2025) et basée sur des informations fournies par Santé Québec, on apprend que le financement basé sur les coûts moyens s'étend désormais à l'ensemble du financement des hôpitaux: "Désormais, les hôpitaux ne recevront plus leur budget sur une base strictement historique, c'est-à-dire en fonction des fonds alloués l'année précédente majorés par l'inflation (ou les coûts du système). Santé Québec attribue plutôt les budgets selon les coûts moyens répertoriés dans les 30 centres, essentiellement."

J'en conclus que ma demande a été mal comprise, et je suis disponible pour répondre à des questions de précision de votre part si cela peut vous aider à traiter ma demande.

Aurais-tu un moment pour en discuter?

Merci,

Santé Québec



## Lori-Yan Charbonneau

Avocate

Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

### Avis de confidentialité

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



De : SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

Envoyé : lundi 20 octobre 2025 14:02

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Marie-Julie,

Je prends note pour le FAP mais tel que discuté, est-ce que nous détenons de l'information pour le financement à l'activité ?

Merci!

Santé Québec



**Lori-Yan Charbonneau**

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



---

**De :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Envoyé :** lundi 6 octobre 2025 11:26

**À :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>; VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; VPOC Santé Québec <[vpoc@sante.quebec](mailto:vpoc@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Mélanie Charbonneau <[melanie.charbonneau@sante.quebec](mailto:melanie.charbonneau@sante.quebec)>; Lucilia de Oliveira Morais <[lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec](mailto:lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,

J'espère que tu vas bien.

Voici les commentaires (en **rouge**) de la VPF qui explique pourquoi nous ne pourrions pas répondre à la demande d'accès ci-dessous.

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024**) et l'année 2024-2025 (**données disponibles seulement en janvier 2026**) et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :

- le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)
- les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**

Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et sous-traitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :

- si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées; **Non, nous n'avons pas accès aux coûts réels des CMS, seulement le prix facturé**

- si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ; **N/A**
- si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités. **Non, les CMS reçoivent un montant basé sur le prix de leur contrat issu des soumissions d'appel d'offres.**

Enfin, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**

En espérant le tout aidant.

Merci et bonne journée!



**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 30 septembre 2025 10:47

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; VPOC Santé Québec <[vpoc@sante.quebec](mailto:vpoc@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Mélanie Charbonneau <[melanie.charbonneau@sante.quebec](mailto:melanie.charbonneau@sante.quebec)>; Lucilia de Oliveira Morais <[lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec](mailto:lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec)>

**Objet :** Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour,

Nous avons reçu une demande d'accès nécessitant votre collaboration. Nous vous invitons à la consulter et à nous confirmer, dans un premier temps, que la réponse à cette demande relève bel et bien de votre direction. Si elle relève de votre équipe, vous êtes invités à la traiter conformément aux instructions reproduites ici-bas.

**Demande d'accès**

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

*J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025 et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :*

- le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité;*
- les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ;*
- les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ;*
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé;*
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ;*
- pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels;*
- pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.*

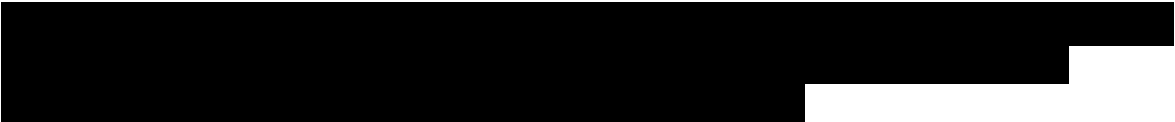
*Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et soustraitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :*

- si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées;*
- si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ;*
- si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités.*

*Enfin, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.*

## **Instructions**

Afin de nous permettre de répondre à la demande dans les délais légaux stricts auxquels nous sommes assujettis, nous vous prions de nous transmettre les documents visés par la demande, ainsi que leurs annexes ou pièces jointes, **au plus tard le 10 octobre 2025**. Si pour quelque raison il ne vous semble pas réaliste de respecter cet échéancier, nous vous invitons à nous en faire part rapidement.



Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que le processus de demande d'accès est un processus confidentiel. Nous comptons donc sur votre discrétion dans le traitement de celle-ci.

N'hésitez pas à me contacter directement si vous avez besoin de précisions.

Vous remerciant à l'avance pour votre collaboration,

Santé Québec



## Me Lori-Yan Charbonneau

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

Devez-vous  
vraiment imprimer ce courriel? 

**De :** [Nicolas Robert](#)  
**À :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**Cc :** [Marie-Julie Di Quinzio](#)  
**Objet :** Re: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255  
**Date :** 3 novembre 2025 17:46:07  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)

---

Bonjour Marie-Julie,

En effet il y a eu des tarifs en vigueur en 2023-24, mais un arrêt a été fait en 2024-25, et ni pour 2024-25 ni pour 2023-24 il y a des tarifs en vigueur. Il y avait également l'application d'une transition en 2023-24 avec 20% d'impact global, ce qui rend impossible de calculer réellement un tarif de financement par DRG pour cette année. Il faudrait inventer l'information réelle.

Pour le 3e point sur la chronique de Francis Vailles de mai 2025, il ne s'agissait pas de tarif mais de l'application de la méthodologie d'allocation budgétaire de l'an dernier par centre d'activité.

J'espère que ces éléments clarifient la réponse. Nous pouvons en discuter au besoin.

Merci  
Nicolas

---

**De :** VP Finances Santé Québec  
**Envoyé :** 3 novembre 2025 15:55  
**À :** Nicolas Robert  
**Cc :** VP Finances Santé Québec ; Marie-Julie Di Quinzio  
**Objet :** TR: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Nicolas,

J'espère que tu vas bien.

On me relance pour la demande d'accès concernant les tarifs au FAP. Suite à la transmission de la réponse, la demanderesse nous revient avec 3 sources disant que le FAP détient bien un tarif...

Sachant que les 2 premières sources datent de pré Santé-Québec, et n'étant pas familière avec les règles du FAP – penses-tu pouvoir me revenir avec tes commentaires?

Je suis dispo si tu préfères en parler de vive voix.

Un grand merci,

**Santé  
Québec**

**Marie-Julie Di Quinzio**

---

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

---

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

**De :** SanteQc - Acces Documents

**Envoyé :** 31 octobre 2025 11:44

**À :** VP Finances Santé Québec

**Cc :** Annie Dufresne

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Allo Marie-Julie,

La présente est un suivi de la demande d'accès en titre. Suivant la transmission de la réponse, la demanderesse nous revient avec les questionnements suivants:

*Dans votre réponse, vous dites ne pas pouvoir répondre à ma demande puisque "aucun tarif n'est en vigueur, que ce soit pour le financement à l'activité ou le financement axé sur le patient." Or, les sources d'information présentées dans les points ci-dessous indiquent plutôt que des tarifs sont actuellement en vigueur dans le réseau:*

- *Dans une [chronique de Francis Vailles](#) parue en mai 2022 et basée sur des informations fournies par le MSSS, il était affirmé que "Dans quelques mois, le gouvernement financera chacune des interventions chirurgicales des hôpitaux selon un tarif, et non plus sur la base de leur enveloppe globale de l'année précédente majorée de l'inflation." Cette chronique précise quels sont les tarifs prévus par le MSSS pour différentes activités, telles que la chirurgie de la cataracte (882\$), l'ablation de la vésicule biliaire (1480\$) et la décompression du tunnel carpien (525\$). Elle précise également les coûts de revient moyens des hôpitaux pour ces mêmes activités. La chronique précise aussi que les coûts de revient sont connus "pour chacune des interventions médicales dans chacun des 81 centres hospitaliers du Québec."*
- *Dans une [fiche technique sur le financement axé sur le patient publiée par le MSSS](#) et datée du 2 juin 2023, le MSSS explique que dans le cadre du financement axé sur le patient, "des tarifs FAP sont élaborés pour l'ensemble des activités qui sont couvertes par ce nouveau mode de financement", que ces tarifs sont basés entre autres sur "les coûts par parcours de soins et services" des établissements et que "de façon générale, le financement octroyé correspond à la moyenne pour les trajectoires de soins et services visés." Le MSSS précise que ce mode de financement a été introduit dès 2016-2017 dans certains secteurs d'activité et que la proportion du financement du réseau qui sera attribué par l'entremise du FAP sera de 25% en 2023, de 50% en 2024 et de 60% en 2025.*
- *Dans [une autre chronique de Francis Vailles](#) parue en mai dernier (2025) et basée sur des informations fournies par Santé Québec, on apprend que le financement basé sur les coûts moyens s'étend désormais à l'ensemble du financement des hôpitaux: "Désormais, les hôpitaux ne recevront plus leur budget sur une base strictement historique, c'est-à-dire en fonction des fonds alloués l'année précédente majorés par l'inflation (ou les coûts du système). Santé Québec attribue plutôt les budgets selon les coûts moyens répertoriés dans les 30 centres, essentiellement."*

*J'en conclus que ma demande a été mal comprise, et je suis disponible pour répondre à des questions de précision de votre part si cela peut vous aider à traiter*

ma demande.

Aurais-tu un moment pour en discuter?

Merci,

Santé Québec



**Lori-Yan Charbonneau**

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** lundi 20 octobre 2025 14:02

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Marie-Julie,

Je prends note pour le FAP mais tel que discuté, est-ce que nous détenons de l'information pour le financement à l'activité ?

Merci!

Santé Québec



**Lori-Yan Charbonneau**

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



**De :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Envoyé :** lundi 6 octobre 2025 11:26

**À :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>; VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; VPOC Santé Québec <[vpoc@sante.quebec](mailto:vpoc@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Mélanie Charbonneau

<[melanie.charbonneau@sante.quebec](mailto:melanie.charbonneau@sante.quebec)>; Lucilia de Oliveira Morais <[lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec](mailto:lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec)>

**Objet :** RE: Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour Lori-Yan,

J'espère que tu vas bien.

Voici les commentaires (en **rouge**) de la VPF qui explique pourquoi nous ne pourrions pas répondre à la demande d'accès ci-dessous.

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

*J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024**) et l'année 2024-2025 (**données disponibles seulement en janvier 2026**) et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :*

- le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)
- les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ; (**Non disponible – SQ démarré le 6 mai 2024 - données 2024-25 disponibles seulement en janvier 2026**)
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts directs bruts réels; **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**
- pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**

Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et sous-traitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :

- si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées; **Non, nous n'avons pas accès aux coûts réels des CMS, seulement le prix facturé**
- si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ; **N/A**
- si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités. **Non, les CMS reçoivent un montant basé sur le prix de leur contrat issu des soumissions d'appel d'offres.**

Enfin, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs. **N/A : Pas de tarif en vigueur sur le FAP**

En espérant le tout aidant.  
Merci et bonne journée!



**Marie-Julie Di Quinzio**

**Conseillère cadre stratégique  
Vice-Présidence Finances**

[marie-julie.diquinzio@sante.quebec](mailto:marie-julie.diquinzio@sante.quebec)

**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel. Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 30 septembre 2025 10:47

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>; VPOC Santé Québec <[vpoc@sante.quebec](mailto:vpoc@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Mélanie Charbonneau <[melanie.charbonneau@sante.quebec](mailto:melanie.charbonneau@sante.quebec)>; Lucilia de Oliveira Morais <[lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec](mailto:lucilia-de-oliveira-morais@sante.quebec)>

**Objet :** Demande interne - demande d'accès à l'information - 25-SQ-0001-255

Bonjour,

Nous avons reçu une demande d'accès nécessitant votre collaboration. Nous vous invitons à la consulter et à nous confirmer, dans un premier temps, que la réponse à cette demande relève bel et bien de votre direction. Si elle relève de votre équipe, vous êtes invités à la traiter conformément aux instructions reproduites ici-bas.

**Demande d'accès**

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants : *J'aimerais obtenir, pour l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025 et pour chaque intervention ou activité financée sur la base des tarifs (financement à l'activité ou financement axé sur les patients) :*

- *le tarif payé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par Santé Québec (SQ) aux 30 établissements ou succursales de SQ pour cette intervention ou activité;*
- *les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels de l'intervention ou activité ;*
- *les coûts de revient médians ou coûts directs bruts médians réels de l'intervention ou activité ;*
- *le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs bruts supérieurs au tarif payé;*
- *le nombre de centres hospitaliers ainsi que le nombre d'établissements ou succursales de SQ ayant des coûts de revient moyen ou des coûts directs brut inférieurs au tarif payé ;*
- *pour chaque établissement ou succursale de SQ, les surplus ou manques à gagner totaux que représente la différence entre le tarif payé et les coûts de revient ou coûts*

directs bruts réels;

- pour chacun des points ci-dessus, j'aimerais également obtenir les données agrégées pour l'ensemble des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.

Concernant les interventions ou activités financées sur la base des tarifs et soustraitées par SQ ou par les établissements ou succursales de SQ à des centres médicaux spécialisées (CMS) pour les années 2023-2024 et 2024-2025, j'aimerais savoir :

- si les CMS sont tenus, au même titre que les établissements publics, de fournir les données permettant d'établir leurs coûts de revient ou coûts directs bruts réels pour les interventions ou activités réalisées;
- si les coûts de revient ou coûts directs bruts des CMS sont inclus dans le calcul des tarifs versés aux établissements publics par le MSSS ou par SQ;
- si les montants versés aux CMS pour la réalisation de ces interventions ou activités correspondent aux tarifs versés aux établissements publics pour la réalisation de ces interventions ou activités.

Enfin, je souhaite également obtenir l'ensemble des documents présentant le détail de la méthodologie utilisée pour établir les tarifs des interventions ou activités financées sur la base des tarifs.

### **Instructions**

Afin de nous permettre de répondre à la demande dans les délais légaux stricts auxquels nous sommes assujettis, nous vous prions de nous transmettre les documents visés par la demande, ainsi que leurs annexes ou pièces jointes, **au plus tard le 10 octobre 2025**. Si pour quelque raison il ne vous semble pas réaliste de respecter cet échéancier, nous vous invitons à nous en faire part rapidement.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que le processus de demande d'accès est un processus confidentiel. Nous comptons donc sur votre discrétion dans le traitement de celle-ci.

N'hésitez pas à me contacter directement si vous avez besoin de précisions.

Vous remerciant à l'avance pour votre collaboration,

Santé Québec



**Me Lori-Yan Charbonneau**

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051

Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le

contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



**De :** [SanteQc - Acces Documents](#)  
**À :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**Cc :** [Annie Dufresne](#); [Nicolas Robert](#)  
**Objet :** RE: Pour observations - demande d'accès - 25-SQ-0001-359  
**Date :** 13 janvier 2026 09:58:32  
**Pièces jointes :** [Outlook-Santé Québ.png](#)  
[Outlook-Santé Québ.png](#)  
**Importance :** Haute

---

Bonjour Annie,

Considérant que nous devons répondre très prochainement à la demanderesse, je fais un suivi concernant mon dernier courriel relatif à notre proposition de réponse. Pourrais-tu me confirmer si celle-ci te convient? Je demeure disponible pour en discuter de vive voix si nécessaire.

Merci et bonne journée,



## Lori-Yan Charbonneau

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** vendredi 9 janvier 2026 13:56

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Nicolas Robert <[nicolas.robert@sante.quebec](mailto:nicolas.robert@sante.quebec)>

**Objet :** Pour observations - demande d'accès - 25-SQ-0001-359

Bonjour Annie,

Tu trouveras ci-joint le projet de réponse en lien avec la demande d'accès portant sur le FAA et FAP. [REDACTED]

[REDACTED]

██████████

Serait-il possible de m'indiquer si le projet te convient?

Je demeure disponible en cas de questionnements.

Merci et bonne fin de journée,

**Santé  
Québec**

**Lori-Yan Charbonneau**

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

lori-yan.charbonneau@sante.quebec

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

**De :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**À :** [SanteQc - Acces Documents](#)  
**Objet :** Réponse automatique : Pour observations - demande d'accès - 25-SQ-0001-359  
**Date :** 9 janvier 2026 13:56:52

---

Bonjour,

Au nom de madame Sonia Dugas, vice-présidente de la direction des finances Santé Québec, nous accusons réception de votre courriel reçu aujourd'hui.

Nous avons bien pris note de votre correspondance et vous assurons qu'elle sera traitée avec toute l'attention requise.

Salutations distinguées.

Bureau de la Vice-présidence - Finances  
Santé Québec  
2021 avenue Union, Montréal (Québec) H3A 2S9  
[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)



#### Avis de confidentialité

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

**De :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**À :** [SanteQc - Acces Documents](#)  
**Cc :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**Objet :** TR: Demande interne - demande d'accès - 25-SQ-0001-359 - échéance 11 décembre  
**Date :** 12 décembre 2025 14:55:32  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)  
[image003.png](#)  
[2025-05-23 Let. confirmation budget 2025-2026 Tous les établissements.pdf](#)

---

Bonjour Lori-Yan,

J'espère que tu vas bien.

En suivi de cette demande, nous avons déposé tous les documents de méthodologie FAP dans le répertoire joint et nous t'avons octroyé les accès.

[SanteQc - Finances - 06. FAP & CMS - Documents Méthodologiques FAP - Tous les documents](#)

Concernant la nouvelle méthodologie budgétaire, le nouveau modèle vise à Orienter le financement en fonction des besoins réels et des volumes d'activités attendus et une stratégie d'optimisation budgétaire, tel que défini dans la lettre jointe.

Pour le moment, il n'y a pas d'orientations futures; les modèles sont en cours d'analyse.

Tel que discuté dans le dossier, en suivi de l'analyse des documents, une rencontre avec Nicolas serait peut-être de mise afin de voir ce qu'elle veut explicitement et comment on peut répondre adéquatement.

N'hésite pas à me contacter.  
Bien cordialement,

**Annie Dufresne, EMBA**

Directrice - Bureau de la Vice-présidente Finances  
Santé Québec

2021 avenue Union, Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél.263-362-2685

[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)



**Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 1 décembre 2025 09:20

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>

**Objet :** Demande interne - demande d'accès - 25-SQ-0001-359

Bonjour,

Nous avons reçu une demande d'accès nécessitant votre collaboration. Nous vous invitons à la consulter et à nous confirmer, dans un premier temps, que la réponse à cette demande relève bel et bien de votre direction. Si elle relève de votre équipe, vous êtes invités à la traiter conformément aux instructions reproduites ici-bas. Sinon, nous vous serions reconnaissantes de nous indiquer si elle relève plutôt d'une autre direction, des établissements ou d'un autre organisme.

### **Demande d'accès**

La demande vise l'obtention de documents contenant les renseignements suivants :

« J'aimerais connaître ou obtenir, pour chaque année depuis 2016-2017 et jusqu'à aujourd'hui : • le nom des centres d'activité, des secteurs, des services, des activités ou des interventions spécifiques financés par le mode de FAA ou FAP; • la proportion du financement des établissements attribuée en fonction du mode de FAA ou FAP; • les tarifs ou les grilles tarifaires élaborées et/ou appliquées dans les centres d'activité, les secteurs, les services, les activités ou les interventions spécifiques financés par le mode de FAA ou FAP, que ces tarifs aient été en vigueur ou non; • pour chaque centre d'activité, secteur, service, activité ou intervention spécifiques financés par le mode de FAA ou FAP, l'écart entre les tarifs élaborés et/ou appliqués et les coûts de revient moyens ou coûts directs bruts moyens réels, que ces tarifs aient été en vigueur ou non.

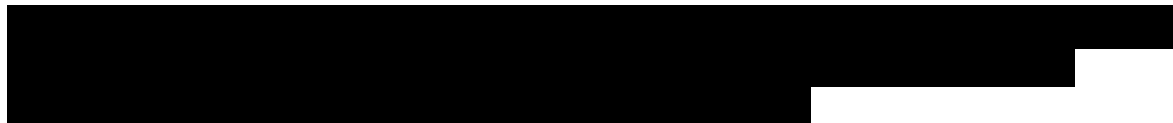
De plus, dans sa réponse à ma demande 25-SQ-0001-255-02, Santé Québec affirme que « pour l'année 2024-2025, les tarifs ont été complètement abolis. » Considérant que, d'après la fiche technique du MSSS sur le FAP publiée en juin 2023, ce mode de financement est basé sur des tarifs, j'aimerais savoir :

• est-ce que l'abolition des tarifs signifie que le mode de FAA ou FAP a été abandonné par Santé Québec? • si ce n'est pas le cas, est-ce que Santé Québec a adopté une nouvelle définition du FAA ou du FAP? • plus largement, j'aimerais obtenir une copie de toute documentation, directive, orientation, circulaire, plan, document explicatif, correspondance ou toute autre communication de Santé Québec ou du MSSS en lien avec le FAA ou le FAP depuis la fiche technique sur le FAP publiée par le MSSS en juin 2023.»

### **Instructions**

Afin de nous permettre de répondre à la demande dans les délais légaux stricts auxquels nous sommes assujettis, nous vous prions de nous transmettre les documents visés par la demande, ainsi que leurs annexes ou pièces jointes, **au plus tard le 11 décembre 2025**. Si pour quelconque raison il ne vous semble pas réaliste

de respecter cet échéancier, nous vous invitons à nous en faire part rapidement.



Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que le processus de demande d'accès est un processus confidentiel. Nous comptons donc sur votre discrétion dans le traitement de celle-ci.

N'hésitez pas à me contacter directement si vous avez besoin de précisions.

Vous remerciant à l'avance pour votre collaboration,

**Santé  
Québec**

**Lori-Yan Charbonneau**

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



**De :** [VP Finances Santé Québec](#)  
**À :** [SanteQc - Acces Documents](#)  
**Cc :** [Nicolas Robert](#); [VP Finances Santé Québec](#)  
**Objet :** TR: Pour observations - demande d'accès - 25-SQ-0001-359  
**Date :** 13 janvier 2026 12:36:06  
**Pièces jointes :** [25-SQ-0001-359-01 - Réponse.docx](#)  
[Outlook-Santé Québ.png](#)  
[image001.png](#)  
**Importance :** Haute

---

Allô Lori-Yan,

Pour les réponses 1,2 et 3, [REDACTED]

Pour les réponses 4,5 et 7, les réponses nous conviennent.

En espérant le tout ok.  
En toute collaboration.

*Annie Dufresne, Directrice de bureau pour :*

**Santé  
Québec**

## Bureau de la Vice-présidence Finances

---

### Vice-présidence Finances

2101, avenue Union  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)  
[sante.quebec](http://sante.quebec)

---

#### **Avis de confidentialité**

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

---

**De :** SanteQc - Acces Documents <[acces.documents@sante.quebec](mailto:acces.documents@sante.quebec)>

**Envoyé :** 9 janvier 2026 13:56

**À :** VP Finances Santé Québec <[vpf@sante.quebec](mailto:vpf@sante.quebec)>

**Cc :** Annie Dufresne <[annie.dufresne@sante.quebec](mailto:annie.dufresne@sante.quebec)>; Nicolas Robert <[nicolas.robert@sante.quebec](mailto:nicolas.robert@sante.quebec)>

**Objet :** Pour observations - demande d'accès - 25-SQ-0001-359

**Importance :** Haute

Bonjour Annie,

Tu trouveras ci-joint le projet de réponse en lien avec la demande d'accès portant sur le FAA et FAP. [REDACTED]



Serait-il possible de m'indiquer si le projet te convient?

Je demeure disponible en cas de questionnements.

Merci et bonne fin de journée,

**Santé  
Québec**

**Lori-Yan Charbonneau**

---

**Avocate**

**Bureau de la présidente et cheffe de la direction,  
des affaires juridiques et de la gouvernance**

2021, rue Union, bureau 10.051  
Montréal (Québec) H3A 2S9

[lori-yan.charbonneau@sante.quebec](mailto:lori-yan.charbonneau@sante.quebec)

---

***Avis de confidentialité***

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.